



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Eaux en bouteille du groupe Nestlé

Question au Gouvernement n° 709

Texte de la question

EAUX EN BOUTEILLE DU GROUPE NESTLÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Claire Lejeune.

Mme Claire Lejeune . Monsieur le premier ministre, qui protégez-vous ? Qui protégez-vous lorsqu'un deal est passé avec Nestlé dans le dos des Français ? Voilà des dizaines d'années que les eaux naturelles et minérales de Nestlé, 400 fois plus chères que l'eau du robinet, sont en réalité traitées. C'est une fraude à 3 milliards, rien que pour les trois dernières années ! Ce sont des eaux traitées, car contaminées, par des procédés illégaux et qui présentent donc un risque sanitaire. Tout le monde savait : l'ARS, la préfecture, le ministère ! Un rapport, dont des paragraphes entiers ont été écrits sous la dictée de Nestlé, a été caviardé. C'est un scandale d'État qui remonte jusqu'à l'Élysée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Jean-Claude Raux applaudit également.*)

Qui protégez-vous lorsque, par la loi Duplomb, vous ouvrez grand la porte à la réintroduction des néonicotinoïdes, des pesticides 4 000 fois plus polluants que le DDT, qui a pourtant été interdit il y a une cinquantaine d'années ?

M. Patrick Hetzel . Regardez ce que dit la science !

M. Thibault Bazin . C'est caricatural !

Mme Claire Lejeune . Qui protégez-vous lorsque vous minimisez outrageusement le problème des PFAS, une bombe sanitaire qui a déjà explosé ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Qui protégez-vous quand, dans vos textes de pseudo-simplification, vous attaquez le devoir de vigilance et tous les garde-fous qui permettent d'assurer la sécurité et la santé des Français et servent leur intérêt ?

Vous agissez comme les VRP des intérêts privés ! Vous faites de notre pays l'immense terrain de jeu d'un capitalisme de plus en plus débridé ! (*Mêmes mouvements.*)

Choose France ! Oui, choisissez la France, le pays où, dans les ministères, on ferme les yeux sur des scandales sanitaires ! Le pays où la drague des multinationales passera toujours devant l'intérêt général ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Éric Coquerel . Ça c'est bien dit !

M. Alexandre Portier . La France est un pays communiste !

Mme Claire Lejeune . Le pays où les entreprises cotées en Bourse peuvent se gorger d'aides publiques et coécrire la loi au grand mépris de l'écologie, de la santé publique et de l'État de droit !

Le pays où des commissions d'enquête parlementaire sont piétinées, où Alexis Kohler peut les sécher, où les représentants de Nestlé peuvent mentir sciemment et s'en tirer. Qui protégez-vous ?

Monsieur le premier ministre, sur ces scandales qui touchent à nos vies et à notre santé, face aux intérêts privés, c'est votre responsabilité et celle de votre gouvernement qui sont engagées. *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Il y a beaucoup de questions dans votre question. *(Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Une députée du groupe LFI-NFP . Parce qu'il y a beaucoup de fraudes !

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . En tant que ministre de la santé, je répondrai sur le point qui me semble le plus important : la qualité de l'eau en France. Celle-ci est particulièrement bien contrôlée. Nous sommes le pays d'Europe qui contrôle le plus la qualité de l'eau. *(Exclamations continues sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Jean-François Coulomme. Ce n'est pas la question !

Mme Sophia Chikirou . Vous êtes mal !

M. Yannick Neuder, ministre . Quant à la qualité de l'eau des bouteilles Nestlé, elle ne pose pas de problème sur le plan sanitaire. Le sujet n'est pas sanitaire, mais concerne plutôt la qualité microcristalline des eaux. Il convient de faire toute la lumière sur le sujet. Le filtre utilisé par Nestlé,...

Mme Danièle Obono . C'est grave !

M. Yannick Neuder, ministredont le retrait a été demandé, supprimait-il la qualité minéralogique des eaux ?

M. Jean-François Coulomme. Qui protégez-vous ?

M. Yannick Neuder, ministre . C'est une première question. J'ai pris la décision d'envoyer une note à l'ensemble des ARS pour vérifier ce point. Nous avons aussi saisi l'Anses pour définir les seuils et la Commission européenne pour que des seuils identiques aux seuils français soient appliqués à l'échelon européen. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Mme Élise Leboucher. Assez de mensonges !

Données clés

Auteur : [Mme Claire Lejeune](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 709

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 2025